

Avis de constitution

SOCIETE « LES BOULANGERIES DU BONHEUR »

Siège ABIDJAN ANYAMA SINAI ECOLE MARIE ROSE,
Lot 2083, Ilot 568

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES BOULANGERIES DU BONHEUR

»

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Fabrication et commercialisation de pains, Pâtisseries, Viennoiseries, Glaciers
- Restauration
- Prestations Diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA SINAI ECOLE MARIE ROSE,
Lot 2083, Ilot 568

Dirigeant(s) M TRAORE OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02094 du 15/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24057/GTCA/RC/2025 du 15/04/2025

